

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du lundi 20 novembre 2017

Sont présents :

Monsieur Maye (premier adjoint)

Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires).

Madame Bouix, DDEN.

Mesdames Clerc, Serrechia, Monsieur Giroire (APEI).

Mesdames Garouste, Ychard, Messieurs Chapeyrou, Proust, Roussel (FCPE).

Mesdames Benoît, Duclap, Pariset, Perron (enseignantes).

Messieurs Challat, Crenner, Pillaud, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Madame Groussin (RASED).

Sont excusées :

Madame Parizot, Inspectrice de l'Education Nationale.

Monsieur Mauffrey (mairie).

Madame Hazan, enseignante.

**Rythmes scolaires à la rentrée 2018.**

Mr Crenner ouvre la séance de ce conseil d'école extraordinaire en précisant l'objectif de la réunion : déroger ou pas à la semaine de quatre jours  $\frac{1}{2}$  actuellement en vigueur. Il remercie chacun pour sa présence.

Mme Bonnetête fait part des résultats de l'enquête auprès des familles.

75 % des familles y ont répondu. 61 % est favorable à la semaine de 4 jours  $\frac{1}{2}$ .

136 votants pour 180 élèves dont 133 bulletins valides répartis ainsi : 81 voix pour 4 jours  $\frac{1}{2}$  et 52 pour 4 jours.

Pour les modalités de garde, 80 votants ont choisi la garde à la maison et 36 ont choisi le CSC.

Le scrutin a lieu à bulletin secret.

Le conseil d'école se prononce pour une semaine à quatre jours  $\frac{1}{2}$  (19 voix pour, 2 voix contre).

Le directeur de l'école clôt la séance en saluant l'attitude démocratique de chacun. Il rappelle que la délibération du conseil ne vaut pas décision ; celle-ci sera communiquée par les instances académiques en fin d'année civile.

Le directeur



H. CRENNER

Le secrétaire de séance

Vanessa Pariset